



Tournoi hivernal de Trois-Rivières

L'enregistrement se fera au Centre Sportif Alphonse Desjardins, 260 rue Dessureault, Trois-Rivières, QC G8T 9T9. Le registrariat sera ouvert le vendredi 24 janvier 17h00 à 21h00 et le samedi 25 janvier de 7h00 à midi.

Le comité organisateur est responsable de l'organisation générale du tournoi. La vérification des équipes se fera à l'endroit désigné par le Comité organisateur. Toutes les décisions du Comité concernant l'interprétation de ses règlements seront finales et sans appel. Tout cas non prévu dans les présents règlements sera réglé par le comité organisateur.

Enregistrement des équipes et éligibilités des joueurs

Chaque équipe devra enregistrer, avant le début de la compétition, une liste des joueurs et personnels d'équipe participants dans le système PTS-Tournoi suite à la remise du code d'accès. Les codes d'accès seront envoyés par les organisateurs au moins deux semaines avant le début de la compétition.

Les joueurs et entraîneurs doivent être validés par leur club/région d'appartenance pour la saison Hiver 2019-2020.

Il est autorisé à une joueuse de prendre part au tournoi au sein d'une équipe masculine.

Un joueur ne peut jouer qu'avec une seule équipe durant le tournoi.

Une équipe pourra inscrire un maximum de 18 joueurs sur la feuille de match pour toute la durée du tournoi.

Pour le soccer à 5, il y a 5 joueurs sur le terrain (incluant le gardien). Le minimum de joueurs requis pour jouer est de 4 (incluant le gardien).

Pour le soccer à 7, il y a 7 joueurs sur le terrain (incluant le gardien). Le minimum de joueurs requis pour jouer est de 5 (incluant le gardien).

Le personnel d'équipe et les joueurs doivent se présenter au moins 60 minutes avant leur premier match pour la vérification des joueurs et entraîneurs via le système PTS-tournoi.

Catégorie d'âge (Hiver 2019-2020)

U-08 né en 2012 (FESTIVAL)

U-09 né en 2011

U-10 né en 2010

U-11 né en 2009

U-12 né en 2008



Tournoi hivernal de Trois-Rivières

Personnel d'équipe

Désigne tous les entraîneurs et les gérants d'une équipe.

Seulement trois (3) membres du personnel d'équipe validés sont autorisés au banc. En tout temps, il doit y avoir présence d'au moins un (1) entraîneur ou gérant, valide pour la saison hiver 2019-2020, sur le banc des joueurs lors d'un match. Si un membre du personnel d'équipe est expulsé lors d'un match et que son équipe se retrouve sans personnel d'équipe pour le reste du match, l'équipe en question perd par forfait.

ARRIVÉE DES ÉQUIPES AVANT LEUR MATCH

Les équipes devront être prêtes à jouer trente (30) minutes avant l'heure prévue de leur match.

Les matchs peuvent être devancés si le tournoi prend de l'avance.

TERRAIN DE JEU

Les matchs se joueront sur des terrains synthétiques de dimension pour le soccer à sept (7).

La surface de but et la surface de réparation pour les catégories U9 à U12 sont les mêmes que le soccer à sept (7).

BALLON

Les ballons de matchs seront fournis par le tournoi.

Ballon no 4 : Catégories U-08 à U-12

BALLON EN JEU ET HORS DU JEU

Si le ballon touche la structure du plafond ou un objet y étant suspendu, le jeu reprendra par une balle à terre à l'endroit le plus proche d'où le ballon a touché la structure.

S'il touche la structure au-dessus de la surface de réparation, le jeu sera repris par une balle à terre sur la ligne délimitant la surface de réparation, parallèle à la ligne de but au point le plus près d'où le ballon a touché la structure.

Les substitutions sont illimitées et se font à la volée, durant le jeu ou lors d'un arrêt de jeu. Toutefois, le joueur rentrant doit attendre que le joueur à remplacer soit à un (1) mètre de la ligne de touche avant de pénétrer sur le terrain, de plus, l'échange doit se faire au milieu du terrain.

Pour toutes infractions à ce règlement, l'arbitre peut accorder à l'adversaire un coup franc direct à l'endroit où la substitution illégale a été commise. L'arbitre peut sanctionner cette faute par un carton au joueur fautif.

Soccer à 5 et à 7 : Il n'y a pas de hors-jeu

Temps de jeu : 35 minutes sans pause.



Tournoi hivernal de Trois-Rivières

Joueur réserves

Désigne un joueur du même club qui prend part à un ou plusieurs matchs avec une autre équipe de son club, de catégorie supérieure ou égale à sa catégorie d'affiliation et de classe égale ou supérieure à sa classe d'affiliation et s'il y a lieu, dans une division supérieure s'il s'agit d'une équipe de même catégorie et de même classe. L'utilisation des joueurs réserves est illimitée.

Joueur à l'essai

Désigne un joueur d'un club de soccer qui a reçu l'autorisation de prendre part à un ou plusieurs matchs avec un autre club ou regroupement de soccer, de classe, de catégorie ou de division supérieure à l'équipe avec laquelle il est affilié. Une équipe peut utiliser un maximum de trois (3) joueurs à l'essai. L'équipe devra fournir préalablement au responsable du tournoi le permis de joueur à l'essai pour être éligible.

Joueurs mutés

Désigne tous les joueurs ayant changé de club. Le nombre total de joueurs figurant sur la feuille de match est illimité.

Permis de voyage

Les équipes provenant de l'extérieur de la Mauricie devront fournir l'original ou une copie du permis de voyage approuvé par leur ARS. À défaut de présenter son permis de voyage lors de l'enregistrement, une équipe pourra être refusée ou devra en contrepartie déposer un paiement de 250\$ comptant.

Équipements

Le port de souliers à crampons est recommandé. Le protège-tibia est obligatoire. Si deux équipes ont la même couleur, l'équipe visiteuse devra faire le changement de chandail ou mettre des dossards.

Tout joueur qui n'a pas son équipement en ordre sera exclu du terrain pour mettre son équipement en ordre et il ne pourra revenir qu'après s'être présenté à l'arbitre pour vérification lors d'un arrêt du jeu.

Seules les lunettes de sport sont acceptées ou seulement si elles ne représentent aucun danger tant pour le joueur qui les portent que pour les autres joueurs. Des lunettes composées de matériaux tels que le métal ou du verre ne sont pas acceptées.

Tous les objets jugés dangereux par l'Arbitre seront interdits. Ils ne pourront être recouverts. Bagues, "piercing", boucles d'oreille ou bracelets en cuir, plastique, ou tout autre matériel ne sont pas nécessaires au jeu. Par souci de cohérence, il convient d'interdire TOUTES SORTES DE BIJOUX.



Tournoi hivernal de Trois-Rivières

Afin d'éviter tout problème de « dernière minute », les équipes sont priées d'informer leurs joueurs à l'avance.

CLASSEMENT LORS DES RONDES PRÉLIMINAIRES

Pour toutes les catégories U-09 à U-12

Victoire : 3 points Match nul : 1 point Défaite : 0 point Forfaits / défaut : -1 point Les matchs forfaits seront enregistrés 3-0.

Lorsqu'il y aura une différence de 7 buts au pointage, le match sera automatiquement cessée par l'arbitre. Le déroulement de la compétition et le classement dépendront du nombre d'équipes inscrites par catégorie avant la compétition.

La position des équipes qui se qualifient sera déterminée par les critères suivants, dans l'ordre énuméré, jusqu'à concurrence du premier critère décisif :

1. Le plus grand nombre de points obtenus;
2. Le gagnant du match entre les équipes concernées (s'applique seulement lorsque 2 équipes sont concernées);
3. Le plus grand nombre de victoires;
4. La meilleure différence de buts;
5. Le plus grand nombre de buts marqués;
6. Tirage au sort.

Les équipes en égalités seront choisies tout en suivant la séquence ci-haut mentionnée

Important: si la compétition se déroule en "groupes croisés", il n'y aura qu'un seul classement qui inclura toutes les équipes de ces groupes.

Protêt

Aucun protêt ne sera accepté

Usage local/responsabilité

Toute personne enfreignant les règlements en vigueur sur le lieu de compétition ou saccageant le matériel se verra retirer le droit d'accès aux locaux et des sanctions seront prises contre l'équipe dont l'athlète appartient.

Le Comité organisateur du tournoi, club de soccer de Trois-Rivières et le Complexe sportif Alphonse Desjardins ne pourront être tenues responsables des vols, pertes ou accidents qui pourraient survenir sur le terrain ou dans le Complexe.